# LE MAGAZ'YVN

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES **YVETOT NORMANDIE**

**N°39 | mars - mai 2021**

## *DOSSIER*

**YVETOT NORMANDIE SERVICES** p 10

### *ÉCONOMIE*

Fouilles archéologiques sur la Zone d'Activités de Croix-Mare

p. 6

### *ENVIRONNEMENT*

Subventions à l'achat de vélos et à la rénovation énergétique

p. 16

### *GESTION DES DÉCHETS*

REOM 2021

p. 18

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
**YVETOT NORMANDIE**

ÉDITO

# Édito

**Gérard CHARASSIER**
**Président**

Cette nouvelle édition de votre magazine intercommunal parait une nouvelle fois dans un contexte sanitaire dégradé, toujours aussi anxiogène, même si la campagne de vaccination laisse entrevoir une lueur d'espoir pour le second semestre 2021.
Souhaitons qu'au niveau national nos élus et les pouvoirs publics sauront tirer les enseignements de cette pandémie et proposer un nouveau projet de société plus respectueux de l'Homme, de ses réels besoins, de son environnement, de notre planète.

Au niveau local, nos actions s'inscrivent dans ces perspectives de changement, de notre société mais aussi des comportements individuels.
Les mesures nouvelles que nous venons d'adopter pour financer l'audit énergétique des habitations et l'achat de vélos témoignent de notre volonté de poursuivre et d'amplifier la lutte contre le réchauffement climatique et d'aider nos concitoyens.

Cette volonté se concrétise également par l'ouverture de l'Espace France Services. La dématérialisation de toutes les procédures administratives et la disparition des antennes et permanences de très nombreuses administrations et services publics ont mis en difficulté un grand nombre de concitoyens notamment les plus âgés.
Dans cet espace, ils pourront être accompagnés gratuitement dans l'utilisation des services en ligne, dans leurs démarches administratives, et si besoin être mis en relation avec des représentants de huit administrations différentes.
Toujours pour faciliter le quotidien de nos habitants, nos services ont créé l'application "Yvetot Normandie Services", outil numérique gratuit accessible depuis les smartphones, tablettes, et ordinateurs de bureau.
De multiples informations provenant de nombreux acteurs sont disponibles et permettent à chacun de mieux connaitre ses droits, de les faire valoir et de se repérer dans le dédale administratif de notre pays.

Aider nos concitoyens et travailler inlassablement au développement économique, culturel, social et donc démographique de notre territoire tout en respectant mieux notre environnement constituent la feuille de route de notre Communauté de Communes pour les cinq années à venir.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Communauté de Communes Yvetot Normandie
*4 rue de la Brême - 76190 Yvetot*
*contact@yvetot-normandie.fr*
*t. 02 35 56 14 14 | site : www.yvetot-normandie.fr*
*Le "Magaz'YN" est imprimé sur du papier certifié PEFC.*
*Directeur de publication : Gérard CHARASSIER (Président)*
*Rédacteur en chef : Claude BELLIN*
*Conception - rédaction : Gabriel DEVAUX et les services*
*Crédits photos : service communication CCYN, communes de la CCYN, © Grégoire AUGER, Unsplash | Couverture : mock up Freepik + Gabriel DEVAUX | Impression : Corlet Imprimeur | Dépôt légal à la parution | N°ISSN 2679-1552 | Tirage : 13 800 exemplaires | Distribué par ISA (Inter Service Association) 19b rue des Chouquettes 76190 Yvetot*

LE MAG

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
YVETOT NORMANDIE


**4-5**
TOURISME

**6-9**
ÉCONOMIE
• Fouilles archéologiques sur la zone d'activités de Croix-Mare
• Interview Éco

**10-13**
DOSSIER :
YVETOT NORMANDIE SERVICES
• une application YNS
• le Relais d'Assistants Maternels
• des permanences CAUE, et Espace Info Énergie
• le Guichet Unique
• l'Espace France Services

**14-15**
CULTURE
• Conservatoire
• Médiathèque

**16-17**
ENVIRONNEMENT
• Aides à l'achat de vélo
• Aides à la réalisation d'audit énergétique

**18-20**
GESTION DES DÉCHETS

**21**
INTERCOMMUNALITÉ
• Éco Défis
• Questionnaire habitat

**22**
AGENDA DES COMMUNES

**23**
TRIBUNE LIBRE


Et retrouvez l'ensemble de l'actualité de votre Communauté de Communes sur le site internet et sur Facebook :

www.yvetot-normandie.fr

www.facebook.com/YvetotNormandie/

# DOSSIER SPÉCIAL

**10-13**
YVETOT NORMANDIE SERVICES
*L'intercommunalité déploie de nombreux services gratuits pour vous aider au quotidien, et devient cette année labellisée France Services.*

p16 et 17. Des aides pour l'acquisition d'un vélo et pour l'audit énergétique de votre habitat.

***Consciente de l'absolue nécessité du Développement Durable, Yvetot Normandie s'engage et apporte son soutien aux habitants dans leur modes de déplacement et dans la rénovation énergétique des habitations.***

# Les "ambassadeurs" du territoire

**Aujourd'hui, plus de 120 partenaires ont adhéré à Yvetot Normandie Tourisme et sont ainsi référencés sur le site internet de destination www.yvetot-normandie.fr**
**D'autres outils existent pour vous permettre de découvrir les nombreuses offres du territoire (culture, loisirs, commerces, balades...).**

## "Bienvenue à Yvetot Normandie"

Disponible dans vos points relais habituels (Office de tourisme, mairie, médiathèque, etc) et bientôt chez les « ambassadeurs » du territoire, ce guide d'accueil référence tous les partenaires d'Yvetot Normandie Tourisme et vous propose de (re)découvrir le territoire à travers les différentes thématiques qui le composent : activités de pleine nature, loisirs, patrimoine, commerces, artisanat, terroir et services, restauration, hébergements, salles de réception.

**Ce guide s'adresse aux visiteurs de passage mais aussi aux habitants du territoire, il donne un aperçu des atouts de notre territoire, trop souvent encore méconnus...**

## Un réseau d'ambassadeurs

Afin d'aller à la rencontre du visiteurs dans les lieux qu'il fréquente, de permettre une diffusion plus large et efficace des atouts du territoire auprès des habitants et de fédérer les acteurs autour de valeurs communes, certains partenaires d'Yvetot Normandie Tourisme deviennent des Ambassadeurs en mettant à disposition la documentation touristique locale.

Retrouvez les principaux supports d'information papier au sein d'un présentoir habillé aux couleur d'Yvetot Normandie Tourisme et mis à disposition des :

- *19 mairies du territoire,*
- *hébergeurs (hôtels, chambres d'hôtes, gîtes),*
- *restaurateurs,*
- *musées, sites de visite et de loisirs,*
- *commerces de proximité,*
- ...

qui deviennent ausi un relai d'information essentiel à la promotion de l'offre touristique d'Yvetot Normandie Tourisme.

IDENTIFIEZ-LES GRÂCE AU MACARON !

# Boutique de l'Office de Tourisme

## Des produits artisanaux fabriqués par les artisans du territoire

Venez découvrir la boutique de l'office de tourisme avec ces produits 100% locaux !
Vous y trouverez notamment :

- *le jus de pomme de la Pépinière Les Chênes de Caux (Valliquerville)*
- *le miel d'Yvetot Normandie produit par Michel Jouen Apiculteur (Yvetot – Auzebosc)*
- *les Savons D'ICI ® (Sainte-Marie-des-Champs*
- *les tisanes Brins d'herbes (Croix-Mare)*
- *les réalisations de la Poterie Seinomarine (Saint-sur-les-Monts)*
- *les création essentiellement à base de lin de Créa Déco (Saint-Martin-de-l 'If – Fréville) et du Cellier de Marie (Ecretteville-lès-Baons)*

et d'autres produits.

## Retrouvez dans chaque numéro du Magaz'Yn le portrait d'un artisan, d'un producteur, d'un acteur touristique du territoire

### Savon D'ICI®

Peggy Desjardins Lambert est la créatrice de Savon D'ICI. Elle fabrique ses savons 100% éco-responsables et biodégradables à Sainte-Marie-des-Champs. Ils sont confectionnés avec des produits locaux et biologiques et saponifiés à froid afin de préserver les propriétés des huiles essentielles. Le petit plus écologique c'est que la production consomme le moins d'énergie possible et que les emballages sont en papier PEFC. Ceux-ci sont donc issus d'une fabrication en lien avec une gestion durable des forêts.

Le site internet : www.savondici.eu
Scannez le QR code pour accéder à la page de l'artisan sur notre site internet

YVETOT NORMANDIE TOURISME

# Premiers résultats de la fouille archéologique de Croix-Mare

**Du 7 septembre au 27 novembre 2020, en périphérie du village de Croix-Mare, une équipe de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) est intervenue pour une opération de fouille, sur une partie de l'emprise du futur Parc d'Activités aménagé par Yvetot Normandie.**

## Etat des connaissances antérieures

Jusqu'alors, le contexte archéologique du village de Croix-Mare était peu documenté. Seuls trois sites étaient répertoriés dans l'emprise communale : le plus ancien, daté de l'âge du Bronze avait été identifié au cours des travaux d'aménagement de l'A150. Les deux autres, datés du Moyen Âge, étaient l'église paroissiale Saint-Aubin, située dans le cœur du village actuel, édifiée au XIIIe siècle, détruite aux XVIe et XVIIe, puis reconstruite à la fin du XIXe et un château qui fut érigé au XIV-XVe siècle sur la frange sud de la commune.

## Diagnostic archéologique

En 2019, compte tenu des travaux devant être engagés pour la création d'un parc d'activités au niveau du carrefour des RD 20 et RD 2015, portant sur une surface de plus de quatre hectares, le Service régional de l'archéologie (DRAC Normandie) a prescrit la réalisation d'un diagnostic archéologique. Les archéologues de l'Inrap sont donc intervenus pour une première campagne d'investigation en février 2019.

Les résultats de cette première opération ont révélé des indices d'occupation ayant trait à des périodes historiques qui n'avaient jusqu'alors jamais été appréhendées : le début de l'époque gallo-romaine (Ier-IIe s. ap. J.-C.) et le haut Moyen Âge, à la charnière des époques mérovingienne et carolingienne (VIIe-VIIIe s. ap. J.-C.).

Considérant ces éléments, le Service Régional de l'Archéologie a prescrit une fouille sur une emprise de 2,5 hectares, à l'endroit où les vestiges apparaissaient les plus denses.

*Vue partielle de la fouille © Inrap*

## Les vestiges antiques : la périphérie d'un établissement agricole

Au cours de la fouille, les archéologues ont mis en évidence des traces d'occupation datant de la période gallo-romaine. Les vestiges sont en grande partie matérialisés par des ensembles de fossés qui forment des petites parcelles agricoles contigües, de forme trapézoïdale. Cette mise en forme du paysage suggère la présence à proximité d'un établissement à vocation agricole.

Cette hypothèse est notamment confortée par la mise au jour de six dépôts de crémations conservés dans des urnes, dispersés sur l'emprise de la fouille et datés des Ier-IIe s. ap. J.-C. Le plus riche de ces dépôts comprend, en plus de l'urne cinéraire (qui contient au moins une partie des restes du défunt après crémation), quatre autres céramiques et un gobelet en verre.

*Dépôt d'une crémation des Ier-IIe s. ap. J.-C. © Inrap*

## L'occupation du haut Moyen Âge: les abords d'un habitat rural

Les archéologues ont aussi mis au jour des vestiges datant du haut Moyen Âge, qui constituent l'apport majeur de la fouille archéologique. En effet, très peu d'habitats ruraux datés des périodes mérovingienne et/ou carolingienne ont été fouillés dans le Pays de Caux (4 sites depuis les années 1990). Laissant des traces moins visibles dans le substrat, ils s'avèrent difficiles à détecter : ils ne sont souvent représentés que par des creusements dans les niveaux de sols naturels (fosses, silos, trous de poteaux formant des plans de bâtiments...) et, à l'inverse des sites gallo-romains par exemple, ils ne fournissent que très peu d'objets (céramique et autres objets de la vie courante) permettant leur datation.

*Fosse cellier (VIIe- VIIIe s. ap. J.-C.) © Inrap*

*Coupe mécanique d'un silo (VIIe - VIIIe s. ap J.-C.) © Inrap*

Les vestiges mis au jour à Croix-Mare, datés des VIIe et VIIIe siècles ap. J.-C., nous montrent que nous sommes ici à la périphérie de la zone d'habitat. Cette aire apparait toutefois suffisamment étendue pour que l'on puisse envisager l'existence d'un petit hameau plutôt que celle d'une simple ferme isolée.

L'espace fouillé semble majoritairement dédié au stockage des denrées agricoles (silos, fosses celliers, greniers sur 4 ou 6 poteaux...). Des fours culinaires sont également présents, éloignés des habitations faites de bois, de torchis et de chaume et donc facilement inflammables. Enfin, aux pratiques agricoles s'ajoute l'artisanat du fer puisque de nombreux déchets, issus de cette activité, ont été recueillis par les archéologues.

## Après la phase de terrain, le temps des études en laboratoire

À l'issue de la phase de fouille sur le terrain, débute l'étude des objets découverts sur le site et des divers prélèvements effectués. De nombreux spécialistes vont chacun à leur tour apporter leur contribution :

- le céramologue (spécialiste de la céramique) précisera les datations des niveaux et des structures archéologiques, renseignera les provenances des poteries et permettra de mieux comprendre les circuits d'échanges commerciaux ;
- l'anthracologue (spécialiste des charbons de bois) déterminera les essences de bois utilisées, le calibre, l'âge d'abattage des arbres ou l'utilisation de bois mort ;
- l'anthropologue (spécialistes des ossements humains) s'efforcera de déterminer l'âge, le sexe, le statut social des défunts, les traumatismes ou pathologies dont ils pouvaient être atteints ;
- le paléo-métallurgiste (spécialiste des résidus métallurgiques) définira à quelles étapes de la chaine opératoire du travail du fer appartiennent les résidus récoltés (réduction du minerai, forge, élaboration d'objets...) ;
- le carpologue (spécialiste des graines et autres macro-restes végétaux) définira les pratiques agricoles et l'alimentation des sociétés anciennes ;
- et enfin, le géomorphologue s'attachera à définir la forme des paysages et expliquera leur mise en place et leur évolution.

Lorsque ces différentes analyses seront terminées, l'archéologue responsable de la fouille pourra restituer l'histoire du site archéologique de Croix-Mare, au travers d'un rapport scientifique d'opération qui sera remis aux services de l'Etat ainsi qu'à l'aménageur comme le stipule le Code du Patrimoine. Ces travaux offriront une nouvelle lecture de l'histoire du village. Ils permettront aussi de compléter les données régionales et de parfaire nos connaissances sur les habitats ruraux du haut Moyen Âge, dans un secteur géographique resté jusqu'alors peu exploré.

*Article rédigé par Frédérique Jimenez*
*Responsable d'opération : Frédérique Jimenez*
*Recherches archéologiques : Inrap*
*Prescription et contrôle scientifique : Service régional de l'archéologie (Drac Normandie)*

# TERRAINS À VENDRE
# SUR LE FUTUR PARC D'ACTIVITÉ DE CROIXMARE

**Après les fouilles archéologiques, les travaux vont pouvoir commencer.**

## Plan d'aménagement de la zone

**Travaux : *été 2021*** | **Commercialisation : *fin 2021***

**15 lots maximum**

***en +***

*Découpe des parcelles à la demande, limitation des terrassement, réutilisation des déblais pour recréer des talus cauchois, limons valorisés, matériaux recyclés en voirie, voirie partagée, éclairage LED, trame verte et bleue : eaux pluviales gérées en hydraulique douce (noues), intégration paysagère, talus planté, haies bocagères, intégration d'un verger conservatoire et installation d'un hôtel à biodiversité pour favoriser le déplacement de la faune.*

Pour toute information sur la commercialisation de ces lots ou toute autre demande :


***Sonia HACHARD***
***Développement économique***
***02 35 56 34 51***
***sonia.hachard@yvetot-normandie.fr***

# TÉMOIGNAGE

# Ecotechnilin :

**Entretien avec Karim BEHLOULI Directeur Général de la société *ECOTECHNILIN*.**

***> M. BEHLOULI, pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?***

*Eco-technilin est une société basée à Valliquerville, producteur de non tissé pour l'industrie automobile essentiellement. La thermo-compression nous permet de mélanger des fibres naturelles et polypropylène pour fabriquer des pièces rigides. Ces dernières années l'entreprise a développé des solutions pour faire des produits encore plus légers destinés à une distribution en Europe et vers les pays tiers. L'histoire de l'entreprise fait que les étoupes de lin, les fibres courtes de l'industrie du lin, étaient sous-valorisées. La coopérative agricole d'Yvetot a créé cette société pour renforcer les plastiques. On utilise en effet le lin essentiellement dans le composite car c'est une fibre très rigide, qui apporte des propriétés mécaniques au composite.*

*Le lin peut servir à fabriquer de très nombreux produits. Pour la partie composite, ce qui est au cœur de nos métiers ici chez Eco-technilin, et le mélange lin – résine thermo-plastique permettra de fabriquer des choses aussi diverses et variées que des boomerangs, des pochettes de téléphone, et bien d'autres produits recyclables ; tous les objets qui nous entourent et qui ont une performance mécanique plus élevée sont également réalisables avec du lin, comme les produits liés au sport et au mobilier design. Un des intérêts du lin est sa disponibilité. Il en est produit autant en France que de fibres de verre.*

***> Quels sont les projets de votre entreprise à court et long terme ?***

*Les projets récents de l'entreprise ont été en partie financés par la Région, et concernent l'industrialisation des unidirectionnels de lin. Le procédé consiste à aligner les fibres de lin dans un seul sens pour fabriquer des composites très haute performance. Nous avons développé des pièces pour l'aéronautique, le sport et loisirs, le mobilier design. Une planche de snow-board par exemple, est faite avec ce produit nommé Flax Tape.*

*Sur du plus long terme, nous travaillons avec nos sociétés sœurs, pour avoir la complète traçabilité d'une chemise et d'un chèche : avec la Linière de St-Martin près de Bernay et Lemaitre Demeestere tisseur à Halluin depuis 1835, ces deux sociétés font également partie du groupe. Le maillon qui manquait en France, c'était la filature, pour avoir une complète traçabilité du champ jusqu'à la garde-robe. Nous avons donc monté une filature, grâce au plan de relance.*

***> Comment se positionne votre société au sein de la filière lin ?***

*L'intégration de la société dans la filière lin s'est toujours faite par la technique jusqu'à présent. Depuis que nous avons rejoint le groupe NatUp, qui est un grand groupe coopératif agricole normand, nous sommes en responsabilité du pôle fibres, dénommé NatUp Fibres. Ce pôle est constitué de deux divisions :*

- *une division technique, avec Eco-technilin et Eco-technilin Pologne,*
- *une division textile avec la Linière de St-Martin, et Lemaitre Demeestere.*

*Pour compléter ce dispositif, nous avons mis en place une filature afin d'avoir la production ruban, le fil, le tissu. Nous avons nos sous-traitants teinturiers français et nous travaillons avec des confectionneurs français, afin d'obtenir les 100 % de traçabilité sur un 100 % lin made in France.*

*La réorganisation de la filière sur le métier de filature, c'est trouver les constructeurs de machines, trouver des hommes, les former et nous repartons d'une feuille blanche.*

# YVETOT NORMANDIE SERVICES : UN PANEL D'OUTILS POUR TOUS

**Soucieuse de la qualité de son service public, la Communauté de Communes met à votre disposition une panoplie d'outils pour faciliter le quotidien, sur différents domaines d'activités.**

## DES SERVICES DÉMATÉRIALISÉS

Désormais, vous pourrez accéder aux nouveaux services dématérialisés de votre Communauté de Communes directement depuis l'icône "**Démarches en ligne**" sur la page principale du site internet.

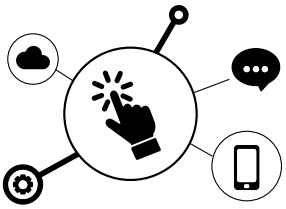

NOUVEAU

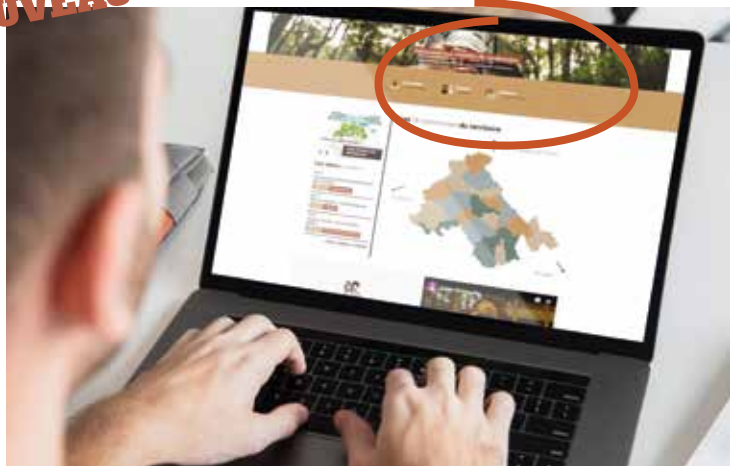

**Accédez à un panel de contenus liés à votre quotidien :**

- des questionnaires en ligne,
- différentes demandes de subvention possibles,
- les informations REOM pour le service de gestion des déchets,
- la prise de rendez-vous auprès d'un agent du service urbanisme,
- la prise de rendez-vous auprès de l'Espace France Services,
- ...

**Ces outils sont les vôtres, déployés pour vous permettre de mieux comprendre le fonctionnement de votre institution, de donner votre avis, de participer à la vie de votre intercommunalité, à l'animation de votre territoire, et nous permettre de mieux répondre à vos attentes.**

## URBANISME : PRENEZ RDV EN LIGNE

Plus simple, plus rapide : désormais, pour toute question d'urbanisme, rendez-vous sur le site yvetot-normandie.fr, cliquez sur **DÉMARCHES EN LIGNE** pour réserver un créneau avec un agent du service, à l'horaire qui vous convient.

NOUVEAU

# UNE APPLICATION POUR CONNAÎTRE VOS DROITS

Yvetot Normandie et de nombreux partenaires ont travaillé sur un diagnostic "Accès au droit", autour des difficultés d'accès aux multiples informations de nombreux acteurs, et de l'accès aux outils numériques.
Retrouvez toutes ces informations dans un seul outil, gratuit, accessible depuis votre smartphone, tablette ou pc.

Application ***Yvetot Normandie Services***
Disponible pour *Android et Apple*
Téléchargeable sur *Play Store et Apple Store*
***Gratuit***

Également consultable sur pc
et tablette
à l'adresse
***services.yvetot-normandie.fr***

# UN SERVICE DE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS ITINÉRANTS NOUVEAU

Le Relais Assistants Maternels Intercommunal "Le jardin des petits" vous propose :

- Des informations actualisées sur les démarches, le statut, la profession d'Assistant Maternel ainsi que vos droits et vos obligations.Un soutien et des conseils sur vos pratiques quotidiennes et les relations parents / employeurs.
- Une écoute, un échange et un soutien dans l'exercice de vos fonctions. Un accueil pendant les ateliers organisés par le RAM. Vous pourrez ainsi découvrir de nouveaux ateliers d'éveil et échanger avec d'autres Assistants Maternels.
- Un lieu de professionnalisation, des formations sont organisées par le RAM intercommunal, ainsi que des moments conviviaux entre Assistants Maternels.
- Un lieu d'information sur les différents modes d'accueil (collectifs et individuels).

Retrouvez les ateliers d'éveil itinérants sur les communes d'**Yvetot, Allouville-Bellefosse, les Hauts de Caux et Saint-Martin-de-l'If.**

***Relais Assistants Maternels Intercommunal***
***1 rue Gusstav Pries***
***76190 YVETOT***
***02 32 70 30 13***
***ram@yvetot-normandie.fr***

# DES PERMANENCES POUR VOS PROJETS D'HABITAT, DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, OU D'ENTREPRENARIAT

Au sein des locaux de l'hôtel communautaire, ou en visioconférence, vous avez la possibilité de rencontrer :

- **un architecte conseil du CAUE** (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Seine-Maritime) qui réalise des permanences gratuites deux fois par mois à la Communauté de Communes pour conseiller les habitants sur leurs projets de construction et les règlements existants.

- **un conseiller de l'Espace FAIRE***, qui vous reçoit sur rendez-vous 2 fois par mois pour des questions liées à des travaux de rénovation, d'isolation et sur les aides financières *(coordonnées page 17)*.

.

- **un interlocuteur spécialisé en entreprenariat**, via le « guichet unique », au service des entrepreneurs, qui s'articule autour de permanences régulières de la CCI via son antenne locale située dans nos locaux, de permanences de la CMA dans nos locaux, et de la participation aux Cafés de la création une fois par trimestre.

**Ces différentes permanences sont susceptibles d'être reportées en raison du contexte sanitaire actuel.**

** Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique*

# FRANCE SERVICES NOUVEAU

L'espace France Services est un lieu d'information et d'orientation. En un seul et même lieu, retrouvez une grande partie des procédures administratives du quotidien de nombreux partenaires :

- CAF (Caisse d'Allocations Familiales)
- CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)
- CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
- Pôle Emploi
- Ministère de l'Intérieur
- Ministère de la justice
- DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)
- MSA (Mutualité Sociale Agricole)

*Nous vous proposons, gratuitement, à travers un lieu unique aménagé à cet effet, un service et un accompagnement destiné à toute personne souhaitant obtenir des informations, composer et/ou déposer un dossier de demande de prestation, ou encore formuler une demande précise auprès d'un des organismes partenaires.*

*Notre accompagnement et les partenariats privilégiés tissés avec ces organismes permettront d'améliorer et de fluidifier les échanges entre les habitants du territoire et ces institutions.*

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

## NOUS VOUS ACCOMPAGNONS

**Nos services vous aident dans l'utilisation des services en ligne :**

- accompagnement dans la recherche d'informations sur un site en lien avec les organismes ci-dessus, créer ou mettre à jour votre espace personnel,
- appui pour réaliser des télé-procédures ou des simulations de prestations,
- accompagnement dans l'utilisation des équipements numériques mis à disposition (ordinateur, scanner, système visio, imprimante...) ainsi que pour la création d'un compte de messagerie.

**Nous facilitons vos démarches administratives :**

- vous aider à comprendre des informations adressées et des éléments sollicités,
- vous aider à la constitution d'un dossier ou à la vérification de sa recevabilité,
- effectuer l'édition, le retrait ou le dépôt de documents,
- numériser et imprimer des documents.

**Nous facilitons la mise en relation :**

- vous aider à la prise de rendez-vous téléphonique,
- vous aider à la prise de rendez-vous physique avec un conseiller partenaire,
- vous aider à organiser un rendez-vous à distance avec certains partenaires via des systèmes visio.

## HORAIRES D'OUVERTURE

Ouverture téléphonique de l'EFS du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi).

En raison de la situation sanitaire, il est conseillé de téléphoner au 02 35 56 14 14 ou de nous contacter par courriel à l'adresse suivante : **france.services@yvetot-normandie.fr** pour un premier contact afin d'évaluer précisément vos besoins. Il vous sera alors proposé, en fonction de votre demande et de vos possibilités, un rendez-vous sur place ou en visio conférence.

## Abonnez-vous, c'est gratuit !

**La Médiathèque Intercommunale permet à toutes et à tous de consulter et d'emprunter gratuitement 20 documents physiques (livres, revues, CD, DVD, partitions, livres lus et en grands caractères, collections pour les 0-3 ans, pour les personnes DYS...) pour une durée de 4 semaines.**

## Mais connaissez-vous la médiathèque numérique ?

- une sélection de ressources numériques à consulter gratuitement sur le site internet de la médiathèque,
- accessible partout 24 heures sur 24, 7 jours sur 7,
- sur tous types d'appareils : ordinateur, tablette et smartphone,
- un service ouvert à tous les adhérents à partir de 14 ans.

Pour utiliser la médiathèque numérique, vous devez **être inscrits à la médiathèque et demander l'activation du service**.

En quelques clics, vous avez accès à un grand choix de films sur Arte VOD (5 visionnages par mois), mais également à 5 livres numériques et à la presse de façon illimitée (magazines d'informations, presse spécialisée).

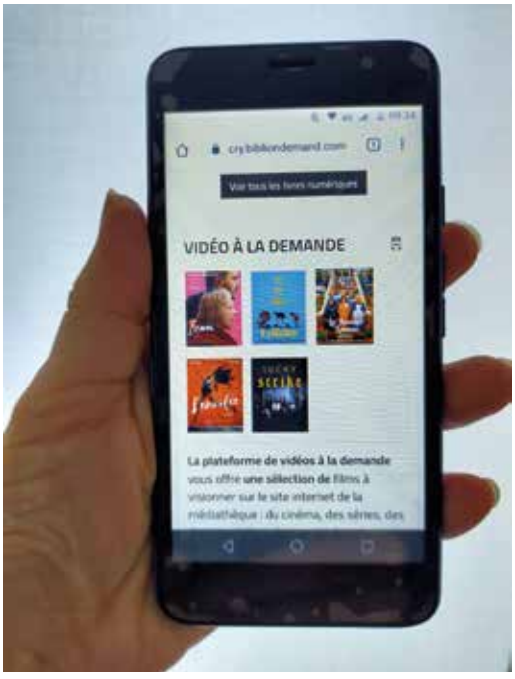


## Suivez-nous sur Facebook et sur Instagram

## Coup de cœur ...

**ROMAN**

### *Nézida*

VALÉRIE PATURAUD

"Lorsque l'on est une fillette, puis une jeune fille, et que l'on grandit dans un village de la Drôme provençale à la fin du 19ème siècle, la route est toute tracée : on épouse très tôt un garçon du village et l'on a vite beaucoup d'enfants...

Pourtant Nézida refuse ce destin et assume ses propres choix : elle s'instruira et partira à la ville. Ce très beau premier roman brosse le portrait tout en délicatesse d'une femme libre et indépendante."

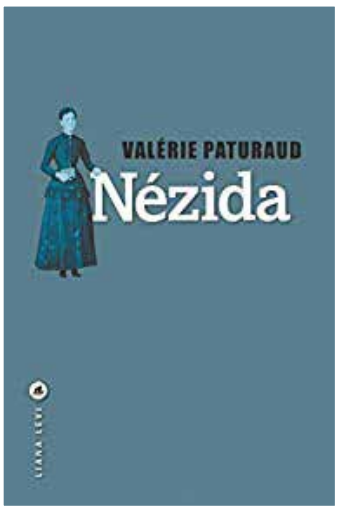


### Vous ne savez pas quoi emprunter ?

*L'équipe de la Médiathèque est là pour vous conseiller, sur place, mais aussi sur le portail, grâce à ses sélections thématiques, pour petits et grands, à réserver sur le site Web et à venir retirer à la Médiathèque.*

**En raison du contexte sanitaire actuel, toutes nos animations sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.**
N'hésitez-pas à vous renseigner et à garder un oeil sur notre actualité sur le portail de la médiathèque ou par téléphone au 02 35 95 01 13.

# LE CONSERVATOIRE S'ORGANISE

Depuis le 17 mars 2020, les conditions sanitaires dues à la Covid 19 ont fortement impacté le fonctionnement du conservatoire et toute l'équipe pédagogique s'est mobilisée, réussissant à mettre en place une continuité des apprentissages en distanciel permettant ainsi à tous les élèves de garder une activité musicale et un lien avec leurs professeurs. Chaque enseignant est parvenu à trouver des solutions adaptées, ludiques et efficaces, certains faisant preuve d'imagination et de créativité. Cette nouvelle forme d'enseignement a permis un travail d'équipe puisque tous les enseignants échangeaient très régulièrement.
Nous pouvons supposer, dès à présent, qu'il y aura un avant et un après confinement dans la manière d'enseigner.

## HISTORIQUE

- 17 mars 2020 : 1er confinement

Le conservatoire restera fermé jusqu'au 02 septembre 2020. Tous les enseignants dispensent leurs cours en distanciel.

- 02 septembre 2020

Le conservatoire rouvre ses portes après 5 mois et demi de fermeture. Tous les cours reprennent pour tous les élèves en présentiel avec un protocole sanitaire strict.

- 29 octobre 2020 : 2ème confinement

Le conservatoire ferme à nouveau ses portes, les cours reprennent en distanciel.

- 4 janvier 2021

Les cours reprennent en présentiel uniquement pour les élèves mineurs (moins de 18 ans) avec un arrêt des cours à 19h30 pour cause de couvre-feu à 20h00. Cette situation implique que les enseignants donnent leurs cours en présentiel pour les moins de 18 ans et en distanciel pour les plus de 18 ans.

- 18 janvier 2021

Instauration d'un couvre-feu à 18h00. Les élèves mineurs sont autorisés à venir prendre leurs cours après 18h00 munis d'une attestation du conservatoire.

## Coup de cœur ...

### Grand Corps Malade

Grand Corps Malade, slammeur accompli, sort en 2020 un album "Mesdames", hommage aux femmes, avec des textes toujours aussi profonds, et un choix d'artistes invités très éclectique.

**En raison du contexte sanitaire actuel, tous les concerts sont annulés.**
N'hésitez-pas à vous renseigner et à garder un oeil sur notre actualité sur yvetot-normandie.fr

# AIDES À L'ACHAT DE VÉLO

**Yvetot Normande souhaite promouvoir le développement de la pratique du vélo au quotidien.**

## UNE AIDE POUR TOUS

Par délibération du 26 janvier 2021, votre Communauté de Communes vous propose un dispositif d'aide financière pour inciter les habitants à acquérir un vélo qu'il soit neuf ou non, électrique ou non, pour les adultes ou enfants ainsi qu'une aide par foyer pour l'achat de cariole à vélo (transport des enfants et/ou des courses).

Les modalités d'attribution sont disponibles sur notre site internet, rubrique "Vivre YN Normandie/Subventions".

Pour en bénéficier, complétez le formulaire :
- en ligne à l'adresse **https://urlz.fr/eJlx**
- ou téléchargez-le depuis le site yvetot-normandie.fr, puis renvoyez-le accompagné des pièces justificatives à

*Communauté de Communes Yvetot Normandie*
*Service Transition Ecologique*
*4 rue de la Brême – CS 60615*
*76190 Yvetot cedex*

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Lucie GAUTHIER, chargée de mission transition écologique : lucie.gauthier@yvetot-normandie.fr

*La prise en charge par Yvetot Normandie représente 30 % du prix d'achat du vélo, avec un plafond de 200 € pour un vélo adulte, 100 € pour un vélo enfant (entre 3 et 17 ans), 600 € pour un vélo adapté à un handicap. Accessoires acceptés (carrioles, remorques, etc) pour un montant maximum de 100 €.*

# AIDES À LA RÉALISATION D'AUDIT ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

**L'audit énergétique est le bon réflexe avant de commencer ses travaux pour rénover sans se tromper !**

## À QUOI SERT UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE POUR LES PARTICULIERS ?

- Analyser les performances énergétiques de votre habitation,
- Connaître les points de déperdition,
- Trouver des solutions d'amélioration et les travaux à réaliser en priorité.

## L'AIDE D'YN :

La réalisation d'un audit énergétique a un coût. Yvetot Normandie complétera l'aide financière accordée par la Région. Le reste à charge sera de 0 €.

## QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

Les particuliers propriétaires ou futurs propriétaires privés, porteurs d'un projet de rénovation pour une maison individuelle de plus de 15 ans située sur le territoire de la CCYN et dont les revenus sont inférieurs aux plafonds de ressources fixés par l'ANAH (correspondant aux revenus très modestes et modestes).

Plafonds de ressources consultables sur le site internet de l'ANAH, rubrique Proprietaires/proprietaires-occupants/les-conditions-de-ressources.

Toute personne souhaitant bénéficier de cette aide devra obligatoirement faire l'objet d'un suivi par un conseiller de «l'Espace Conseil FAIRE »

Les éléments à envoyer pour bénéficier de l'aide vous seront précisés au moment venu par le conseiller.

*Pour avoir des informations ou prendre un rendez-vous avec l'Espace Conseil FAIRE**
*au 02 32 08 13 10*
*ou*
*par mail à eie@inhari.fr*

** Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique*

# Qualité du tri : restons vigilants

## AUGMENTATION DE 1% DE LA REOM CETTE ANNÉE

### DES ERREURS DE TRI COÛTEUSES

Dans le numéro précédent du Magaz'Yn, nous vous informions que le taux d'erreurs de tri en 2020 s'élevait à 25% contre 19% en 2019, soit plus de 30% d'augmentation. Au cours de nos précédentes éditions, nous n'avons eu de cesse de rappeler qu'une bonne qualité du tri permet de stabiliser les coûts de traitement de nos déchets. À l'inverse, les erreurs de tri ont fini par impacter ces coûts et augmentent donc cette année les tarifs de la REOM de 1%.

Parallèlement, le SEVEDE (Usine d'incinération des ordures ménagères) se voit contraint cette année d'augmenter de 2€ HT la tonne d'ordures ménagères.
De plus, la CCYN subit une hausse importante de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) de 5€ HT la tonne pour l'incinération. La TGAP progressera tous les ans pour atteindre 15€ HT la tonne en 2025.
Enfin, la CCYN subit également une hausse encore plus importante de cette même TGAP mais cette fois sur l'enfouissement. Toutefois, cela ne concerne uniquement que 57% des ordures ménagères des communes d'Ecalles-Alix et Rocquefort, traitées au centre d'enfouissement de Brametot, ainsi qu'une petite partie des encombrants des déchetteries encore aujourd'hui non valorisable. Cette hausse en 2021 est de 12€ HT la tonne. Cette taxe progressera tous les ans pour atteindre 65€ HT la tonne en 2025.

> " Les erreurs de tri ont fini par impacter ces coûts et augmentent donc cette année les tarifs de la REOM de 1%. "

En 2021, Yvetot Normandie va donc devoir supporter environ 60 000€ supplémentaires par rapport à 2020 pour le traitement des ordures ménagères et le règlement de la TGAP.
En théorie, la CCYN devrait donc augmenter les tarifs de la REOM de 2,5% chaque année. Cependant, elle se limite pour l'instant à 1% d'augmentation.

### ACCROISSEMENT DE LA PRÉVENTION

Au vu de ce contexte, l'intercommunalité doit tendre à améliorer la qualité du tri tout en mettant l'accent sur la prévention des déchets, notamment par la promotion du compostage.

# CHANGEMENT DU CALENDRIER REOM 2021 ET DU CALENDRIER DES PRÉLÈVEMENTS

En 2020, afin de tenir compte des conséquences de l'épidémie de COVID sur les revenus de ses usagers, Yvetot Normandie a décidé de prolonger le délai de paiement de la REOM jusqu'au 30 septembre 2020 (contre un délai de paiement d'un mois habituellement).
Cet allongement du délai de paiement a pour conséquence de modifier le calendrier de facturation et de prélèvements automatiques 2021. Ainsi, les premiers prélèvements qui devaient intervenir en février n'ont pas eu lieu. Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée. Nous reviendrons vers vous prochainement pour vous informer du calendrier de facturation et de prélèvements automatiques 2021.

**En 2021, le délai pour s'acquitter de la facture REOM revient à la normale, soit un délai d'un mois.**

# TARIFS REOM 2021

Les conditions de réclamation et de paiement de la REOM sont précisées dans le réglement relatif à la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères.
Les tarifs s'appliquent aux communes d'Allouville-Bellefosse, Auzebosc, Baons-le-Comte, Bois-Himont, Carville-la-Folletière, Croix-Mare, Ecalles-Alix, Ecretteville-les-Baons, Hautot-le-Vatois, Hautot-St-Sulpice, Les Hauts de Caux, Mesnil-Panneville, Rocquefort, St-Clair-sur-les-Monts, St-Martin-de-l'If, Ste-Marie-des-Champs, Touffreville-la-Corbeline, Valliquerville, et Yvetot.

## 1. Usagers disposant d'une seule collecte ordures ménagères par semaine

***Il s'agit des communes d'Allouville-Bellefosse, d'Auzebosc, de Baons-le-Comte, de Bois-Himont, de Carville-la-Folletière, de Croix-Mare, d'Ecalles-Alix, d'Ecretteville-les-Baons, d'Hautot-Saint-Sulpice, des Hauts de Caux, de Mesnil-Panneville, de Rocquefort, de Sainte-Marie-des-Champs, de Saint Martin de l'If, de Valliquerville et d'Yvetot.***

### *1.1. Les particuliers*

| | Tarifs 2020 | **Tarifs 2021** |
|---|---|---|
| **1 personne** | 128 € | **129 €** |
| **2 personnes** | 143 € | **144 €** |
| **3 et 4 personnes** | 169 € | **171 €** |
| **5 personnes et plus** | 207 € | **209 €** |
| **Résidence secondaire :** | 128 € | **129 €** |
| **Gîte :** | 128 € | **129 €** |

## 2. Usagers disposant de deux collectes ordures ménagères par semaine

***Il s'agit de certains secteurs de la ville d'Yvetot.***

***2.1. Les particuliers***

| | Tarifs 2020 | **Tarifs 2021** |
|---|---|---|
| **1 personne** | 156 € | **158 €** |
| **2 personnes** | 178 € | **180 €** |
| **3 et 4 personnes** | 208 € | **210 €** |
| **5 personnes et plus** | 259 € | **262 €** |
| **Résidence secondaire :** | 156 € | **158 €** |
| **Gîte :** | 156 € | **158 €** |

## 3. Usagers impactés par le lissage de la conteneurisation

***Il s'agit des communes d'Hautot-le-Vatois, de Saint-Clair-sur-les-Monts et de Touffreville-la-Corbeline.***

En 2013 et 2014, la CCYN a équipé les usagers des communes de conteneurs pour la collecte des ordures ménagères. A partir de 2015, un lissage des tarifs REOM pour les particuliers et les habitats collectifs est réalisé selon la délibération n°2013-04/13 « Généralisation de la conteneurisation des Ordures Ménagères – Principe de financement ».

***3.1. Les particuliers***

| | Tarifs 2020 | **Tarifs 2021** |
|---|---|---|
| **1 personne** | 127 € | **129 €** |
| **2 personnes** | 142 € | **144 €** |
| **3 et 4 personnes** | 166 € | **171 €** |
| **5 personnes et plus** | 205 € | **209 €** |
| **Résidence secondaire :** | 127 € | **129 €** |
| **Gîte :** | 127 € | **129 €** |

# LES ÉCO-DÉFIS :

**En partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.**

Objectif : valoriser et encourager la mise en place d'actions concrètes en faveur de l'environnement dans les entreprises au travers d'un label national : les Éco-Défis.

Eco-Défis, pourrez-vous les relever ?

Afin d'obtenir ce label, les artisans doivent s'engager et relever des défis relatifs à des thématiques liées au développement durable (énergie, gestion des déchets, gestions des eaux, transport, approvisionnement locaux, écologie industrielle, pédagogie RSE, biodiversité ...). Cette opération est une démarche volontaire et gratuite pour les entreprises, qui seront accompagnées par la CMA pour sa mise en place. Un comité de labellisation sera chargé d'attribuer le label aux entreprises retenues.

Pour plus de détail sur l'organisation de ces défis (date de lancement, retrait du dossier de participation...), **rendez-vous sur le site internet de la CCYN.**

---

# QUESTIONNAIRE HABITAT : PARTAGEZ VOTRE AVIS

**Vous habitez la Communauté de Communes d'Yvetot Normandie ? La collectivité souhaite connaître vos besoins et aspirations en matière de logement !**
**Le confinement a peut-être changé votre rapport à votre habitat et vos envies en matière de logement ou d'environnement de vie. Et si vous veniez nous en faire part ?**

Dans le cadre d'un projet de recherche, les services départementaux de l'Etat, en lien avec la Communauté de Communes d'Yvetot Normandie, lancent une réflexion sur la manière d'habiter le territoire tout en respectant ses atouts et ses particularités.
Ce questionnaire dure 15 à 20 minutes et est totalement anonyme.
Une fois complété, partagez-le à celles et ceux dans votre entourage qui habitent le territoire d'Yvetot Normandie pour que les réponses soient les plus représentatives possible de la diversité des situations et des aspirations !
Votre avis compte, merci pour le temps que vous nous consacrez.

PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**Pour répondre au questionnaire, scannez le QrCode ci-contre.**

## ECRETTEVILLE-LES-BAONS

**27 mars :** formation à la taille de jeunes fruitiers - charreterie d'Ecreteville-lès-Baons, à 14h

**25 avril :** concert des Gipsy Pigs - charretterie, rue du Manoir du Catel, de 14h à 18h (entrée gratuite).

**15 mai « Pierres en Lumières » :** Mise en lumière du Manoir du Catel et du Bourg de 21h à minuit (Entrée gratuite) :

- à partir de 20h00, au Manoir du Catel : Contes & chansons « Fripons »
- à 20h00, Balade contées nocturne aux lampions dans le vallon,
- à 22h00 concert de DELEYAMAN

**15 & 16 mai « Festival Mots & Merveilles » :** samedi 15 de 10h30 à 18h00 et dimanche de 10h00 à 18h00. Entrée 5€ la journée, 7.5€ le pass weekend, gratuit pour les moins de 12 ans.

**28, 29 et 30 mai :** exposition de peinture et sculpture de 14h à 18h30 à la salle des fêtes (entrée gratuite).

## TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE

**8 et 9 mai :** fête de la Ste-Avoye

## YVETOT

**Toutes les dates sur Facebook / VilleYvetot**

**DATES SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION EN FONCTION DES CONDITIONS SANITAIRES**

# TRIBUNE **LIBRE**

GROUPE

## MAJORITÉ

**En 2019, Yvetot Normandie a décidé de prendre la compétence sociale d'intérêt communautaire.**

Nous pouvons définir cette compétence par ce qu'elle n'est pas : une substitution à la compétence sociale générale des communes en matière d'action sociale qui continuent, à travers leur Centre communal d'action sociale (CCAS) ou leur Conseil municipal, à répondre aux problématiques sociales que peuvent rencontrer leurs habitants.
Certains services à la population nécessitent une approche territoriale plus large que le périmètre communal, et c'est à ce niveau que la CCYN peut jouer son rôle et proposer.
- L'animation séniors, première action retenue pouvant bénéficier d'une mutualisation intercommunale s'appuyant sur l'expérience du CCAS d'Yvetot. La création d'un réseau de référents communaux permettra de développer les actions mises à mal par la crise sanitaire.
- L'accès au droit, outil faisant face à la fermeture de nombreux services publics et la dématérialisation de nombreuses démarches, et menant à la création d'un Espace France services.
- Le Relai d'Assistants Maternels, dont la zone d'intervention a été étendue à l'ensemble du territoire.
- Une convention dite "territoriale globale" (CTG), signée entre la CCYN et la CAF, afin de dresser un état des lieux en matière d'accueil pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse et de soutien à la parentalité, puis de faire émerger les attentes et les besoins.
Ces actions mises en œuvre par la CCYN dessinent concrètement ce que peut être l'action sociale d'intérêt communautaire. Celle-ci a vocation à se développer vers d'autres thématiques dans la mesure où elles répondent à des besoins identifiés collectivement au sein de notre communauté de communes.

**Claude BELLIN**
Vice-président en charge de la communication, des relations avec les usagers et les communes, et du développement social.

GROUPE

## COMMUNES LIBRES !

**Nous vous informons de la constitution d'un groupe d'élus pour défendre les intérêts communautaires des communes et des habitants du territoire.**

Souhaitant que la communauté de communes prenne plus en compte l'ensemble des préoccupations des communes et de leurs habitants et ce dans un projet commun de développement, nous avons souhaité mettre en place un groupe de réflexion et de travail ayant pour seul objectif l'intérêt communautaire.
Nous voulons être force de proposition voire d'opposition pragmatique auprès de l'organe exécutif et d'amener une critique constructive au fonctionnement et aux orientations de la communauté de communes.
De nouvelles compétences vont être transférées et ce mouvement de transformation des territoires est source d'inquiétude pour bon nombre de nos habitants.
Comment garder, préserver une proximité de services avec les habitants du territoire?
Cette proximité requiert que toutes les compétences s'y rattachant restent communales comme par exemple l'Action Sociale.
Il n'est pas acceptable que notre intercommunalité soit uniquement axée sur la ville centre mais aussi sur les atouts économiques, culturels, patrimoniaux et historiques de chaque commune qu'elle soit urbaine, rurbaine voire rurale.
Vous avez élu vos conseillers communautaires en mars dernier au suffrage universel direct. Nous estimons que les informations importantes doivent donc désormais vous parvenir directement, en toute transparence.
Vos élus des Communes Libres au conseil communautaire adressent leurs engagements sincères et leurs soutiens à tous les habitants du territoire et nous demeurerons plus que jamais à l'écoute de l'ensemble de la population et de leurs acteurs socio-économiques et culturels.

GROUPE

## ÉLUS INDÉPENDANTS

**Un groupe d'élus indépendants, relais de vos interrogations.**

Nous sommes trois élus issus d'un des groupes d'opposition municipale sur la commune d'Yvetot. Nous ressentons la nécessité d'une certaine indépendance par rapport au groupe majoritaire constitué du président de la communauté de communes, de ses vice-présidents et de ses « amis ».
Nos positions sont constructives dans le souci de représenter les habitants, les associations ou les entreprises du territoire de la communauté de communes.
Quelques exemples :
- Au Conseil Communautaire du 1er décembre 2020, Dominique TALADUN a interrogé le conseil communautaire sur les dispositions prises pour la réouverture de la piscine dans le contexte COVID-19: Quelles possibilités pour les scolaires, l'école de natation et le Club Nautique Yvetotais ?
- Au Conseil Communautaire du 17 Décembre 2020, Charlotte MASSET a pointé les incohérences de la politique commerciale proposée : la création de bons cadeaux conditionnés à l'adhésion par les commerçants à une Union Commerciales Intercommunale qui n'existe pas encore.
- Au Conseil Communautaire du 26 janvier 2021, Thierry SOUDAIS a réagi lors de la présentation du transfert de la compétence transport ... le Versement Transport, une nouvelle taxe pour les entreprises de plus de 11 salariés du territoire intercommunal, celles qui créent de la valeur à notre territoire et qui créent l'emploi.

Si vous souhaitez nous interpeller pour nous faire part de vos interrogations. Nous serons vos relais : prenom.nom@yvetot.fr

**Charlotte MASSET, Thierry SOUDAIS, Dominique TALADUN**

# Lumière sur :

## Le Manoir du Catel, lieu singulier, est la plus ancienne maison-forte de Normandie, construite sous le règne de Saint Louis, avant 1270.

Édifié sous Saint Louis par Richard de Treigots, X$^{ème}$ Abbé de Fécamp, le Manoir du Catel est aujourd'hui l'un des plus anciens manoirs de Normandie. Autrefois flanquée de quatre tours et protégée d'une éventuelle attaque par des douves profondes aujourd'hui retrouvées, l'imposante maison forte porte dans la pierre la double identité temporelle et spirituelle de son commanditaire.
Plus qu'un monument, le Manoir du Catel est un "document", comme a pu le dire un Architecte en Chef. Le Manoir du Catel abrite en effet l'un des plus beaux corpus de graffitis de Normandie. Sauvé au terme de 20 ans de restauration, il apparaît aux visiteurs dans son vallon préservé, comme ont pu l'admirer les hommes du Moyen-Age.
Classé en totalité en 2010 au titre des Monuments Historiques, le Manoir du Catel a reçu en 2013 le Grand Trophée de la plus belle restauration de France.

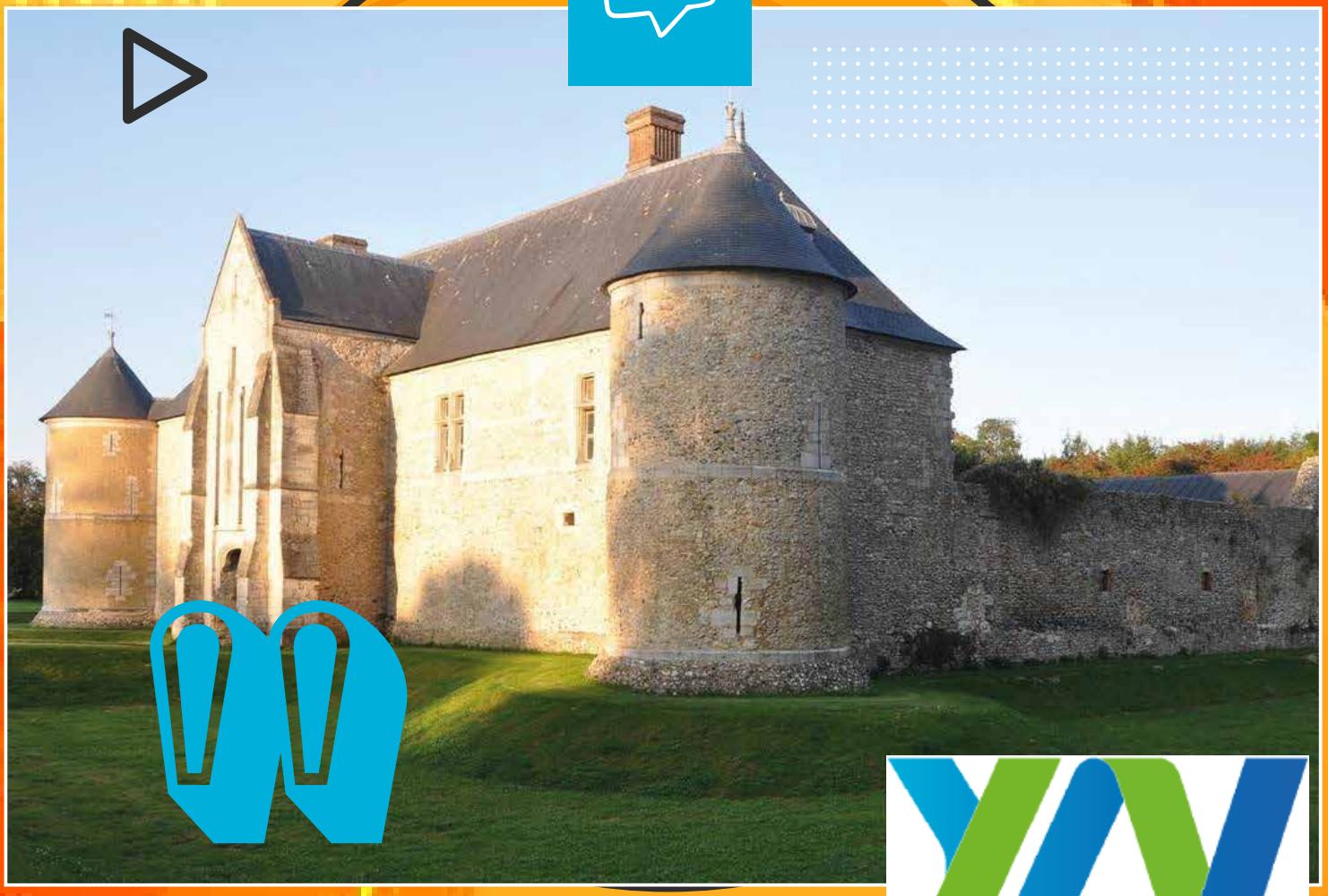

YVETOT NORMANDIE TOURISME